présentent la statistique de 1965 avec celle des années antérieures aux fins de comparaison; les chiffres de l'année la plus récente sont sujets à revision et il est à noter que plusieurs des chiffres des autres années ont été revisés depuis la publication de l'Annuaire de 1966.

Sous-section 1.—Revenu provenant de l'exploitation agricole

Recettes monétaires provenant de l'exploitation agricole.—L'estimation des recettes monétaires provenant de l'exploitation agricole tient compte des recettes provenant de la vente des produits agricoles, des paiements de participation versés par la Commission canadienne du bléà l'égard des récoltes de céréales des années précédentes, des avances nettes versées en espèces pour le grain entreposé dans les fermes de l'Ouest canadien, des paiements d'appoint consentis par l'Office de stabilisation des prix agricoles, ainsi que des paiements supplémentaires. Les recettes monétaires provenant de la vente des produits agricoles comprennent toutes les recettes tirées de la vente des divers produits agricoles, sauf les échanges directs entre agriculteurs. Ce sont les prix payés aux agriculteurs à la ferme qui servent à mesurer la valeur des produits vendus; ils comprennent les subventions, bonis et primes accordés à l'égard de produits déterminés, mais non les frais d'entreposage, de transport, de transformation et de manutention qui ne sont pas effectivement perçus par les agriculteurs.

Le Bureau fédéral de la statistique vient de reviser ses estimations des recettes monétaires provenant de l'exploitation agricole pour les années remontant à 1940. La revision s'appuie sur les informations les plus à jour obtenues de sources privées et gouvernementales, y compris le recensement de l'agriculture et le relevé des déboursés et du revenu agricoles de 1958. Elle tient compte aussi des nouvelles méthodes de calcul.

Les recettes provenant de l'exploitation agricole en 1965, à l'exclusion des paiements supplémentaires, sont évaluées à \$3,775,800,000 (Canada, sans Terre-Neuve), soit un sommet jamais égalé qui dépasse de 8.2 p. 100 la pointe de \$3,488,200,000 touchée en 1964. Le principal facteur de cette augmentation a été les recettes relatives aux gros bovins et

